

Madame Chantal BERTHELOT
Députée de la Guyane

Le 19 mai 2011

Monsieur le rédacteur en chef
Guyane Première
Cayenne

Monsieur le rédacteur en chef,

Je tiens à élever la plus vive protestation contre le traitement que vous avez réservé à ma question d'actualité posée le 18 mai dans la séance des questions au gouvernement. Cette question portait sur la montée de l'insécurité en Ouest Guyanais dont la gravité, j'espère, ne vous a pas échappée. Je vous rappelle que le samedi 14 mai a été une journée « ville morte » à St Laurent du Maroni contre la violence quotidienne, et que, le 18 avril, les enseignants avaient manifesté contre les agressions dans les enceintes scolaires.

Or vous avez passé une phrase de ma question et toute la réponse du ministre qui a été particulièrement scandaleuse puisqu'il attribue la violence au seul orpaillage illégal. J'ai tenu à dénoncer cette réponse en préalable de ma question crible sur le CIOM qui a suivi la séance des questions d'actualité. Vous avez dû le constater vous même puisque le débat sur le CIOM a été couvert par France 0 et les images vous ont été transmises.

Le traitement que vous avez réservé à ma question d'actualité est contraire à la déontologie des journalistes.

Je vous demande solennellement de repasser ma question aujourd'hui pour que les Guyanais puissent être informés de l'activité de leur représentant au parlement. Je vous demande également de mentionner la protestation que j'ai élevée contre la réponse du ministre.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes sentiments distingués.

Chantal BERTHELOT